



Chers concitoyens,

A 16h, ce samedi 31 octobre, Brigitte Morin et moi-même ainsi qu'une délégation de maires qui soutiennent l'AMF, nous sommes rendus à la Sous-Préfecture de Châtelleraut.

L'objet de la rencontre avec le Sous-Préfet était la défense du commerce de proximité.

Nous lui avons remis une lettre adressée au Premier Ministre dans laquelle nous demandons au chef du gouvernement de revoir très rapidement la définition des commerces de première nécessité. Les critères retenus n'étant pas équitables.

Certains commerces de proximité qui respectent les obligations sanitaires sont contraints de fermer alors que les mêmes activités sont autorisées aux entreprises de la grande distribution et aux géants de la vente à distance sur internet.

Enfin, nous lui demandons de prendre en compte d'autres « activités non essentielles » dès lors qu'elles permettent de préserver la santé de chacun.

Bien à vous, N. MARQUES-NAULEAU.